



# Avis : Effet de Gel

Arrêt du traitement des demandes  
de permis

Du 1<sup>er</sup> mars au 24 avril 2025

(sujet à changement)

Dans le cadre du processus de révision de son plan d'urbanisme et de ses règlements et conformément aux exigences de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la municipalité de Saint-Onésime d'Ixworth désire informer la population qu'il y aura un effet de gel sur les demandes de permis à compter de la fin février, et ce, jusqu'à l'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation prévue au courant du printemps.

L'effet de gel signifie que durant cette période, aucun permis ne peut être légalement délivré par l'inspectrice en bâtiment et en environnement;

Seules les demandes de permis complètes et conformes déposées au plus tard le **14 février 2025** seront traitées avant le début de l'effet de gel et ce, dans les délais habituels.

Merci de votre compréhension

Votre service d'inspection.